

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

**Musique illimitée : Vidéotron déçue de la décision du CRTC**

**Montréal, le 20 avril 2017** – Vidéotron a pris connaissance de la décision rendue aujourd'hui par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en lien avec son service *Musique illimitée* et se dit très déçue.

L'entreprise québécoise réitère qu'elle croyait en ce service qu'elle jugeait tout à fait adaptée aux besoins et intérêts des consommateurs d'aujourd'hui. « Pour nous, *Musique illimitée* était un parfait exemple d'innovation et de diversification, mis de l'avant par un nouvel entrant qui cherchait à se démarquer des fournisseurs de services sans fil dominants, pour le plus grand bénéfice des consommateurs canadiens », souligne Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron.

Dans les prochains jours, Vidéotron analysera la décision afin de déterminer les actions à prendre. Elle tient à rassurer ses clients profitant actuellement du service *Musique illimitée* : il sera maintenu jusqu'à nouvel ordre. Ceux-ci seront informés des développements dans les meilleurs délais.

**À propos de Vidéotron**

Vidéotron ([www.videotron.com](http://www.videotron.com)), filiale à part entière de Québecor Média Inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 31 décembre 2016, Vidéotron comptait 1 690 800 clients à son service de télédistribution, dont 1 587 000 clients à la télé numérique. Quant au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico, le nombre de ses abonnés s'élevait à 314 700. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 612 800 clients à ses services par modem câble au 31 décembre 2016. À cette date, Vidéotron avait activé 893 900 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 1 253 100 foyers et organisations du Québec. Vidéotron a également obtenu, et ce, pour une douzième année consécutive, le prestigieux titre d'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, selon un sondage Léger.

Suivez-nous sur le Web | [facebook.com/videotron](https://facebook.com/videotron)Suivez-nous sur Twitter | [twitter.com/videotron](https://twitter.com/videotron)